

## **MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR BEAUCE-NORD**

Le 17 mai 2021, à 19h30 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance extraordinaire du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents monsieur le Conseiller, Xavier Bouhy ainsi que mesdames les Conseillères, Dany Plante, Louise Senécal et Nancy Lessard, formant quorum sous la présidence de Monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

La secrétaire de l'assemblée est Madame Kathleen Veilleux.

La présente séance extraordinaire a été convoquée par madame Kathleen Veilleux, directrice-générale secrétaire-trésorière, pour les sujets suivants seulement :

1. Séance à huis clos
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption de l'avis de convocation
4. Dépôt d'une offre d'achat de la municipalité conditionnelle au retrait de l'offre d'achat de l'actuel potentiel acheteur, ou à l'obtention d'une confirmation par le vendeur de la terminaison des pourparlers d'achat avec l'actuel potentiel acheteur
5. Période de questions et commentaires
6. Levée de la séance extraordinaire

2021-05-097

### **SÉANCE À HUIS CLOS**

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant que depuis le 13 mars 2020, le ministre de la Santé et des Services sociaux a déclaré plusieurs décrets prolongeant ainsi l'état d'urgence sanitaire et que le dernier décret 660-2021 du 12 mai 2021 prolonge l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 21 mai 2021;

Considérant l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et de la directrice générale secrétaire-trésorière que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale secrétaire-trésorière soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence sur la plateforme web Zoom.us.

Proposé par madame Dany Plante,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil, que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale secrétaire-trésorière puissent y participer par visioconférence sur la plateforme web Zoom.us.

Qu'un avis public ait été publié sur le site internet de la municipalité de Saint-Victor informant la population que le conseil siège à huis clos et que le public n'est pas admis et qu'ils sont invités à poser leurs questions par courriel.

ADOPTÉE

2021-05-098

**ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Proposé par monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'ils reconnaissent avoir reçu l'avis spécial de convocation et approuve le moyen de signification de l'avis comme s'il avait été fait conformément au Code municipal.

ADOPTÉE

2021-05-099

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par madame Louise Senécal,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2021-05-100

**DÉPÔT D'UNE OFFRE D'ACHAT DE LA MUNICIPALITÉ CONDITIONNELLE AU RETRAIT DE L'OFFRE D'ACHAT DE L'ACTUELLE POTENTIEL ACHETEUR, OU À L'OBTENTION D'UNE CONFIRMATION PAR LE VENDEUR DE LA TERMINAISON DES POURPARLERS D'ACHAT AVEC L'ACTUEL POTENTIEL ACHETEUR**

ATTENDU l'intérêt que la municipalité de Saint-Victor avait en 2018 de faire l'acquisition de la propriété portant le numéro 4 770 827 ;

ATTENDU QU'EN 2018, la municipalité de Saint-Victor a procédé à une étude environnementale pour identifier les milieux humides sur la propriété en question ;

ATTENDU QUE le projet ne s'est pas matérialisé, considérant qu'il n'y a pas eu d'entente sur le prix de vente avec le vendeur ;

ATTENDU QUE le vendeur a décidé de mettre le terrain à nouveau en vente en 2021 en réduisant le coût de vente demandé, ce qui rejoint désormais les attentes de la municipalité ;

ATTENDU QUE selon sa situation géographique et selon la vision municipale, cette propriété est davantage propice pour des usages de nature commercial et industriel compte tenu notamment qu'il existe plusieurs offres de propriétés résidentielles ailleurs dans le périmètre urbain de la municipalité ;

Proposé par madame Nancy Lessard,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil : Que la municipalité dépose une offre d'achat à Fiducie Bernard pour l'achat de l'immeuble correspondant au lot 4 770 827, le tout sans ajout de conditions ;

Que l'offre d'achat de la municipalité soit conditionnelle au retrait de l'offre d'achat de l'actuelle potentiel acheteur, ou à l'obtention d'une confirmation par le vendeur de la terminaison des pourparlers d'achat avec l'actuel potentiel acheteur ;

Que monsieur Laurent Béclier, courtier immobilier chez Remax premier choix soit le courtier collaborateur et dépose l'offre d'achat auprès de l'agent immobilier Virginie Cloutier ;

Que monsieur Jonathan V. Bolduc, maire est mandaté à signer l'offre d'achat.

ADOPTÉE

2021-05-101

**LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

Proposé par madame Nancy Lessard,  
Et résolu que la présente séance extraordinaire soit levée.

ADOPTÉE

---

**Jonathan V. Bolduc**  
**Maire**

---

**Kathleen Veilleux**  
**Directrice générale-**  
**Secrétaire-trésorière**